



Reprise de l'association sportive du collège

publié le 16/09/2021

Descriptif :

Reprise des activités de l'AS

Les enseignants d'EPS du collège relancent les activités sportives dans le cadre de l'UNSS.

En raison du protocole sanitaire les créneaux d'entraînement de 13 heures à 14 heures sont réservés par niveau de classe.

Le lundi pour les 6èmes ; le mardi pour les 5èmes ; le jeudi pour les 4èmes ; le vendredi pour les 3ème.

Les activités suivantes seront proposées en fonction du nombre de participants :

- ▶ handball
- ▶ football
- ▶ gymnastique
- ▶ renforcement musculaire
- ▶ badminton

La licence UNSS est de 15 Euros cette année.

Le département met en place une aide, pour les familles, avec le Pass Relance Culture Sport.

Cette aide est accessible sans conditions de revenus.

Une aide de 30 Euros est accordée pour une inscription

Vous trouverez toutes les informations sur le document remis à votre enfant avec l'autorisation parentale d'inscription.

Ces informations se trouvent aussi sur le site : www.passculturesport79.fr 

Bien sportivement.

Les enseignants d'EPS .



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.